



Monsieur Sébastien Lecornu
Premier Ministre
Hôtel Matignon
57 rue de Varenne
75700 Paris cedex 07

Albertville, le 13 mars 2026

MARTINE
BERTHET

Nos réfs : MB/AV

Monsieur le Premier Ministre,

SENATRICE DE LA
SAVOIE

*Membre de la
Commission des
Affaires Économiques*

*Membre de l'Office
Parlementaire
d'Évaluation des
Choix Scientifiques et
Technologiques*

CONSEILLERE
DEPARTEMENTALE DE
LA SAVOIE

Canton Albertville I

*Présidente de la 5^{ème}
Commission*

ANETT

Vice-Présidente

Je suis interpellée par M. Julien Curtil, Président des Jeunes Agriculteurs de Savoie, au sujet de la hausse des prix du Gazole Non Routier (GNR).

Le conflit au Moyen-Orient sert actuellement de catalyseur à une envolée des prix du GNR et des intrants (urée, engrais azotés), sans pour autant qu'aucune pénurie physique ne soit constatée sur notre territoire.

Cette situation intervient au moment où les travaux de printemps vont débiter pour les agriculteurs et par conséquent, les besoins en GNR vont fortement augmenter. La hausse des prix va être ainsi particulièrement difficile à supporter pour les entreprises agricoles.

Pourtant, conformément aux articles L. 642-2 à L. 642-8 du Code de l'énergie, la France dispose de stocks stratégiques de pétrole et de produits raffinés équivalant à 90 jours de consommation. Il n'est pas acceptable que ces produits achetés et stockés sur le sol national avant la crise soient revendus au prix fort aux garants de notre souveraineté alimentaire.

Aussi, particulièrement sensible à la viabilité économique de nos entreprises agricoles, j'apporte tout mon soutien à la demande de leurs syndicats d'avoir recours à l'article L. 410-2 du Code de commerce, qui plafonnerait le prix des stocks de GNR et éviterait ainsi par effet rebond, une hausse généralisée des prix alimentaires pour les Français.

Je vous remercie par avance de l'attention que vous porterez à mon courrier et vous prie d'agréer, Monsieur le Premier Ministre, l'expression de mes respectueuses salutations.

Martine Berthet